



Nous protégeons l'essentiel

# Où mettre le curseur?

Elise Bodin – Forum Sécurité 15.11.2018

# Les rôles

## Propriétaire/exploitant

- Maintenir son bâtiment dans un état d'entretien et d'ordre.

## Responsable Assurance Qualité (RAQ)

- Certifier au propriétaire et à l'autorité de protection incendie que toutes les mesures d'assurance qualité imposées par les prescriptions de protection incendie ont été réalisées.

## Communes

- Veiller à l'application de la loi destinée à prévenir les dangers d'incendie.

## ECA

- Superviser, conseiller et apporter un support dans la mise en œuvre de la protection incendie.

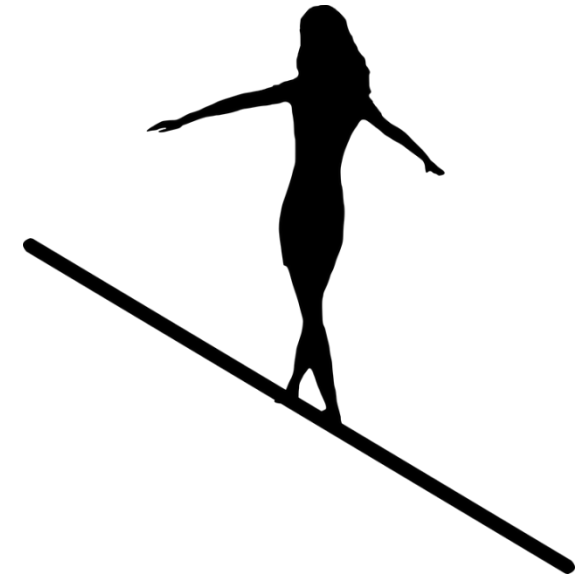


# Constat

Les bâtiments existants en exploitation présentent un certain niveau de risque incendie.

Que faire ?

- Mise en conformité ➔ Coûts souvent élevés
- Mise en sécurité ➔ Risquée ?



# Avant 2015

- Sécurité des personnes et des biens
- 2 états possibles

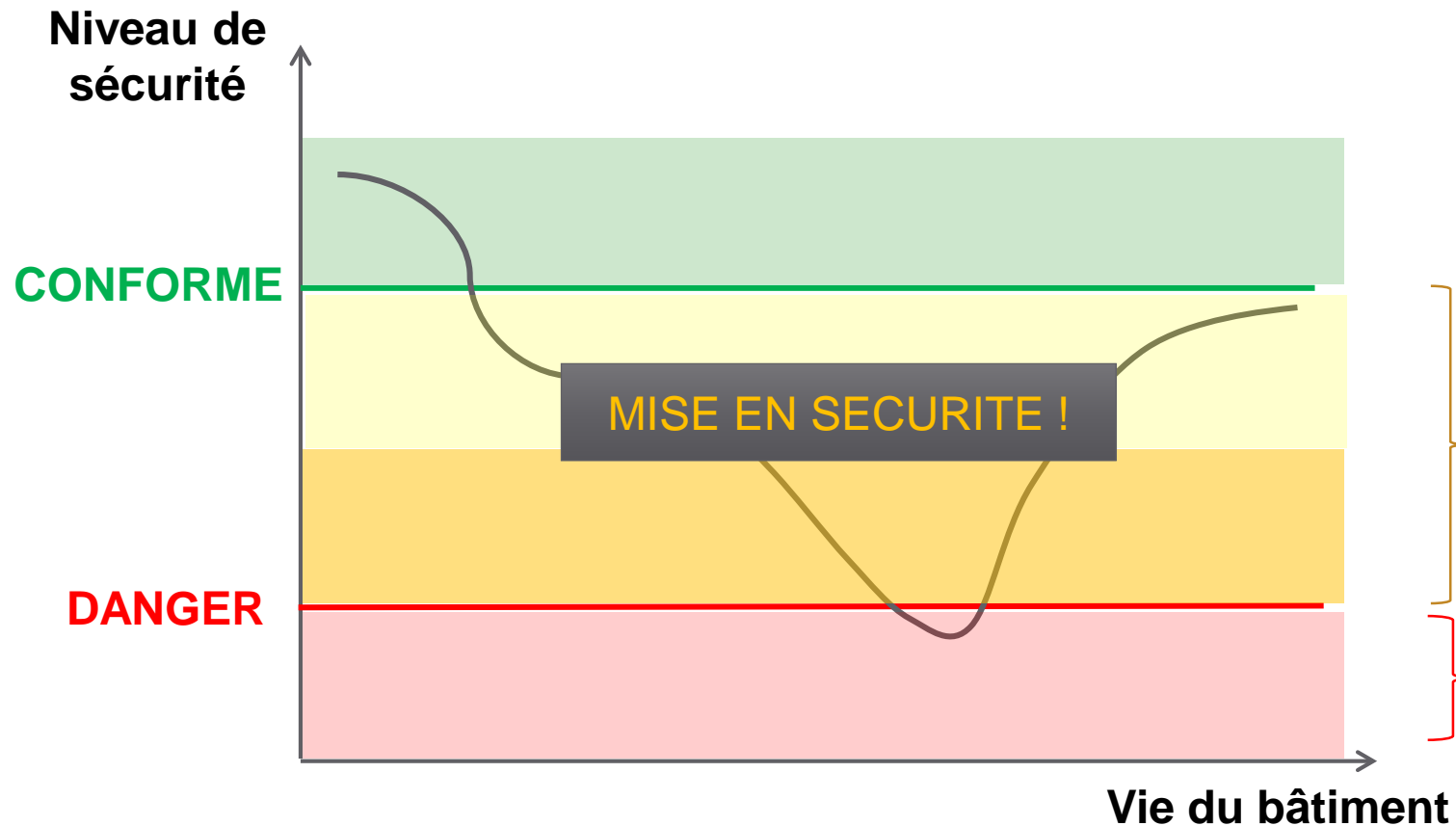
 **CONFORME**

 **NON CONFORME**



# Tendance actuelle

- Sécurité des personnes
- 3 états possibles



Gain pour le propriétaire :  
Exploiter sans mise en conformité systématique, tout en garantissant un niveau de sécurité acceptable.

Zones d'exigences «constructives»

# Analyse pendant la vie du bâtiment

- Objectifs
    - Dresser un état des lieux global
    - Evaluer le niveau de risque
    - Vérifier la mise en œuvre des mesures organisationnelles
- ➔ Promouvoir et optimiser les mesures organisationnelles plutôt que constructives ou techniques



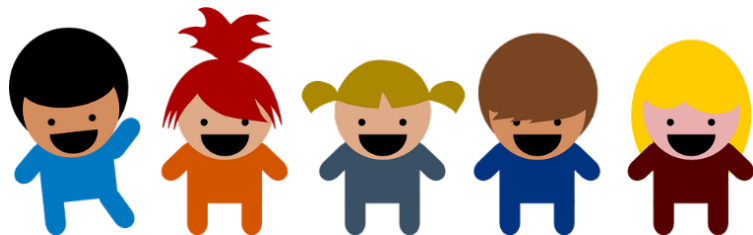
# Limites et enjeux

- Appréhender le seuil minimal
- Pesée d'intérêt technique/constructif et organisationnel laissée au maître d'ouvrage
- Potentiel d'économie
- Maîtrise du risque pour les personnes



# Expérience ECA

- Dans le cadre de conventions avec les services de l'Etat
- Bâtiments en exploitation sans travaux prévus
- Phase pilote en cours pour d'autres affectations sans travaux prévus





# Priorisation des mesures

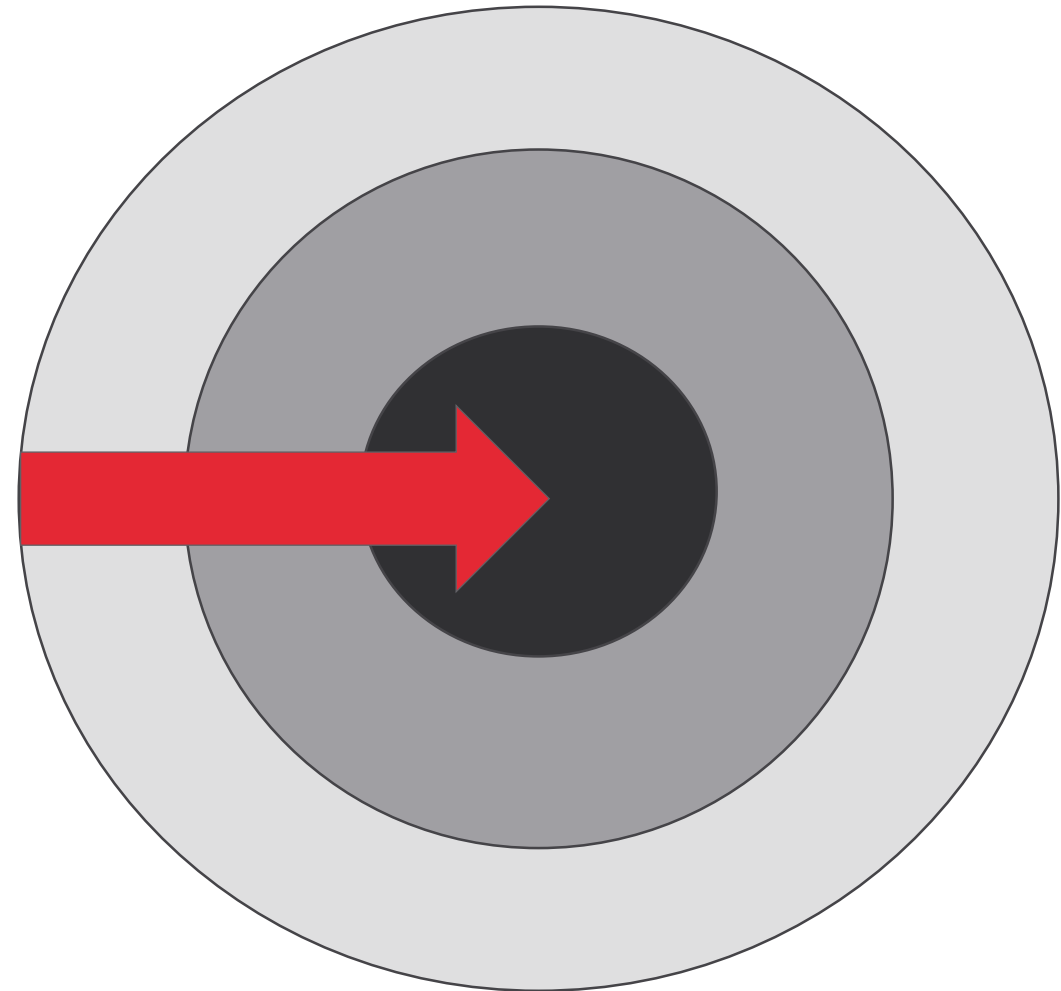
## Bâtiment en exploitation

1. Mesures organisationnelles

2. Mesures techniques

3. Mesures constructives

Distinguer l'obligatoire du recommandé!



# Priorisation des mesures

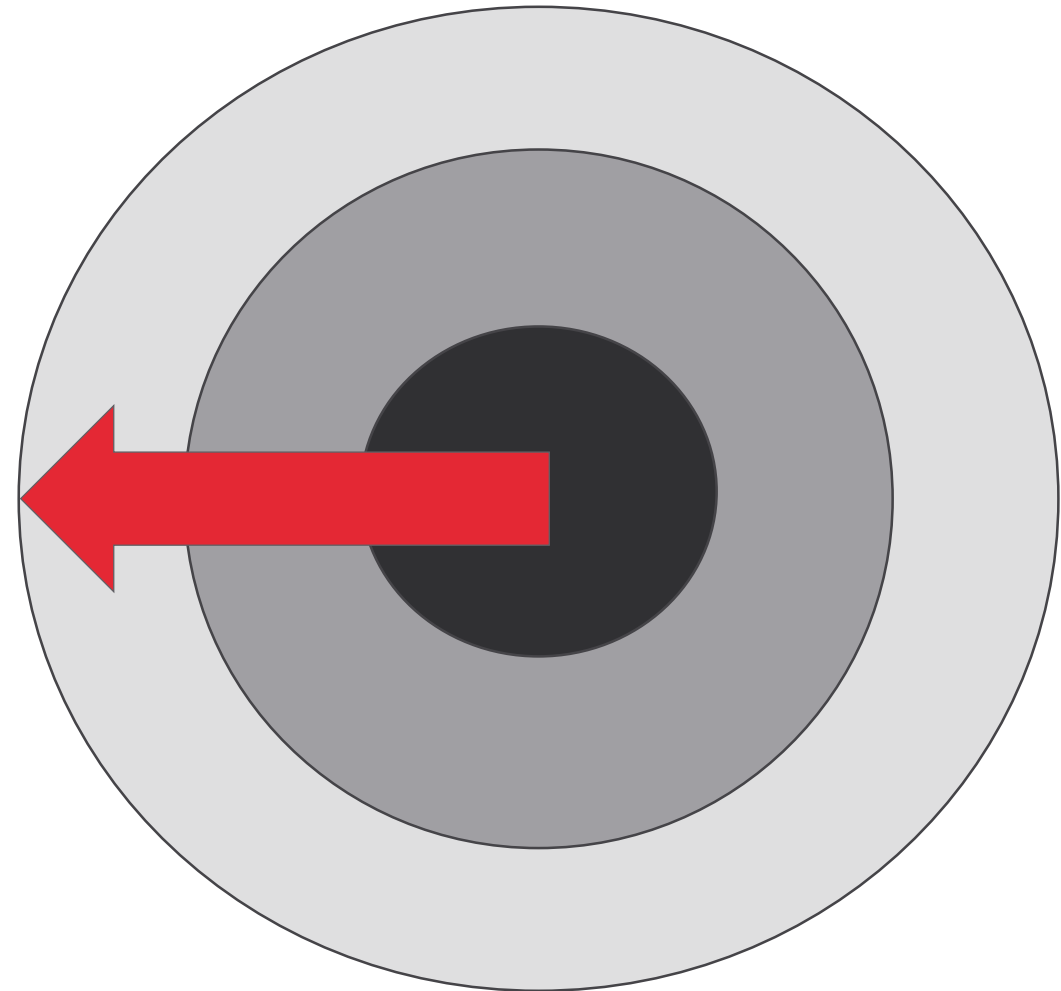
## Construction d'un bâtiment neuf

1. Mesures constructives

2. Mesures techniques

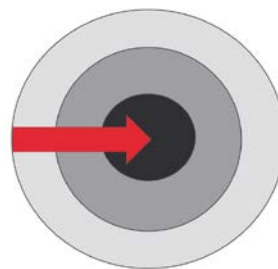
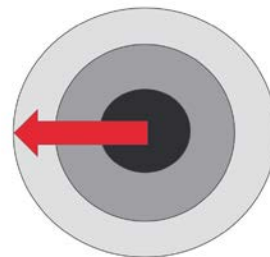
3. Mesures organisationnelles

Distinguer l'obligatoire du recommandé!



# 3 cas

- Bâtiments neufs: 100% conforme
- Transformation d'un bâtiment: deux approches possibles
- Bâtiments en exploitation



# Conclusion

- Un bâtiment non conforme peut rester exploitable, sous certaines conditions.
- Les mesures organisationnelles sont un fondement de cette approche.
- Il n'existe pas une seule et unique solution proportionnée.





Nous protégeons l'essentiel